ASSOCIATION SYNDICALE DES COPROPRIETAIRES DES LOTISSEMENTS DES CHARBONS BLANCS

ORMES le 06 février 2010

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JANVIER 2010 à 19h00

Les propriétaires des lots constituant le lotissement des "CHARBONS BLANCS" à ORMES se sont réunis en assemblée générale, salle François RABELAIS à ORMES, sur convocation faite à chacun par distribution en boîte aux lettres, à l'initiative du bureau de l'association syndicale des lotissements des "CHARBONS BLANCS" conformément à l'article 16 de leurs statuts.

Sont présent :

- pour l'**ASCPLCB :**
  - Monsieur Eric VOISIN, préside l'assemblée générale.
  - Monsieur Jean Pierre GUILLOT, Secrétaire.
  - Monsieur Maurice LITIERE, Trésorier.
- pour l'**ASCPCB :** Monsieur TONNIEAU, Président.
- pour l'**ASCPHO :** Monsieur Philippe MOREAU, Président.
- pour l'**ASCPM :** Monsieur Philippe VOIDEY, Président.
- pour l'**ASCPCC et** l'**ASCPHC :** Monsieur Eric VOISIN, Président.
- Pour la mairie d'Ormes :
  - Monsieur Jean Paul TONNIEAU, Adjoint Délégué aux sports.

Est absent excusé :

- Monsieur Alain TOUCHARD, Maire d'ORMES.

La feuille de présence, permet de constater que 37 associés sont présents ou représentés.

Sont présents pour l'A.S.C.P.C.B. Mesdames & Messieurs : BLAIN, BRANDICOURT, CARROUE, CHABLE, EL GUEDDARI, GIRARD, GUILLOT, MERCIER, PIEDALLU, PRAT, RONDEAU, ROSSIGNOL, ROULET, SOULAS, TONNIEAU, VASSE, VEILLE.

Sont présents pour l'A.S.C.P.H.O. Mesdames & Messieurs : COURATIER, IMBERT, MOREAU, RICHER, THAUVIN.

Sont présents pour l'A.S.C.P.M. Mesdames & Messieurs : BOSSE, MARCHAND, NEBATI, VOIDEY.

Sont présents pour l'A.S.C.P.C.C. Mesdames & Messieurs : BACCAM, BERTRAND, CULIE, DESPRES, DUBAS, DUPUTIE / SEVESTRE, HURAULT, LE BAUT, SOURIOU, VOISIN.

Aucun présent pour l' A.S.C.P.H.C. :

Soit un total de 228 associés absents.

En conséquence le Président passe directement à l'Assemblée Générale extraordinaire et peut délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Bilan moral et financier 2009.
- Présentation et mise aux voix du budget prévisionnel 2010.
- Pour chaque association de copropriétaires suivante ; ASCLCB, ASCPHO, ASCPM, ASCPCC et ASCPHC :
  - Appel aux candidatures et mise aux voix des membres du bureau de l'association syndicale.
  - Adhésion de l'association syndicale à l'ASCPLCB.
- Fréquence des réunions de bureau.
- Projets d'animations.
- Questions diverses.

Le Président présente les vœux de l'association à l'assemblée des copropriétaires. Il les remercie d'être venus.

BILAN MORAL :

* Le but de l'association depuis que la commune a repris la gestion de la télédistribution. Elle est le lien entre la population des lotissements des Charbons Blancs et la municipalité. Pour permettre à chacun de transmettre ses remarques il existe les réunions de bureau mensuelles de l'association.

* Télédistribution :
Le Président rappelle que la Mairie gère la télédistribution depuis le 1er janvier 2000. L'entreprise **FORCLUM Val de Loire** assure la **maintenance** du réseau **7 jours / 7 de 8h00 à 22h00 au 06.17.68.44.34 (ATTENTION !!! nouveau numéro)**.

* Site Internet :
Le Président informe que le site Internet de l'association est de nouveau opérationnel (http://charbonsblancs09.chez.com). L'Administrateur est Pierre PRAT.

* Animations de l'année 2009 :
Le Président rappelle les différentes animations de l'année 2008 :

- Fête des voisins début juin 2009 dans le square Cassandre : Bilan financier déficitaire (- 12,79 €).

- Participation à l'organisation des « Virades de l'Espoir » (randonnées pédestres et VTT), fin septembre 2009 à la Canaudière au profit de l'association « Vaincre la Mucoviscidose ».
- Soirée « Beaujolais Nouveau » du 3ème jeudi de novembre 2009 : Bilan financier excédentaire (30,61 €).

BILAN FINANCIER :

Le Président remercie Monsieur LITIERE pour son travail de trésorier et l'importance de son engagement. Le bilan financier est ensuite présenté. A la lecture de celui-ci, les manifestations organisées et les intérêts bancaires ne couvrent la totalité des frais de fonctionnement de l'association. Ceux-ci est du à la forte baisse des taux d'intérêt des livrets.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL :

Pour 2010, le Président propose un nouveau budget de fonctionnement. La proposition est soumise à l'assemblée et est acceptée à l'unanimité.

APPEL DES CANDIDATURES DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASCPCB :

Les membres sortants, Messieurs JP. TONNIEAU, M. LITIERE, JP. GUILLOT et P. PRAT se représentent. Ils sont réélus à l'unanimité. Leurs pouvoirs prendront fin avec l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

Président	J-P. TONNIEAU	3 rue Rémy Belleau	Tél. :
Trésorier	M. LITIERE	5 rue Neuve – 45380 CHAINGY	Tél. :
Secrétaire	J-P. GUILLOT	4 boulevard Pierre de Ronsard	Tél. :
Membre	P. PRAT	13 rue Jean Dorat	Tél. :

APPEL DES CANDIDATURES DES MEMBRES DU BUREAU DE L' ASCPHO :

Les membres sortants, Messieurs P. MOREAU et C. PAUL se représentent. Suite à l'appel de candidature, il n'y a pas de volontaire pour compléter le bureau. Les membres restant sont réélus à l'unanimité. Leurs pouvoirs prendront fin avec l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

Président	P. MOREAU	12 rue Michel E de Montaigne	Tél. :
Secrétaire	C. PAUL	13 rue Joachim du Bellay	Tél. :
Trésorier			Tél. :

APPEL DES CANDIDATURES DES MEMBRES DU BUREAU DE L' ASCPM :

Les membres sortants, Monsieur P. VOIDEY et Mesdames I. MARCHAND et C. NATIVEL, se représentent et sont réélus à l'unanimité. Leurs pouvoirs prendront fin avec l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

Président	P. VOIDEY	10 rue Malherbe	Tél. :
Secrétaire	I. MARCHAND	18 rue Descartes	Tél. :
Trésorier	C. NATIVEL	3 rue Descartes	Tél. :

APPEL DES CANDIDATURES DES MEMBRES DU BUREAU DE L' ASCPCC et de L' ASCPHC :

Les membres sortants, Messieurs E. VOISIN et P. ALBRIEUX se représentes. Suite à l'appel de candidature Il n'y a pas de volontaires pour compléter le bureau. Les membres restant sont réélus à l'unanimité. Leurs pouvoirs prendront fin avec l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010

Président	E. VOISIN	17 rue de la Boétie	Tél. :
Secrétaire	P. ALBRIEUX	28 rue Michel E de Montaigne	Tél. :
Trésorier			

ADHESION A L'ASCPLCB :

Les propriétaires votent à l'unanimité pour reconduire l'adhésion des associations syndicales à l'ASCPLCB qui gère les associations des Charbons Blancs. Les Présidents de chaque association syndicale sont membres d'office selon les statuts de l'ASCPLCB. Messieurs E. VOISIN, JP. GUILLOT, M. LITIERE, sont reconduit dans leurs fonctions :

Président	E. VOISIN	17 rue La Boétie	Tél. :
Vice-Président	J-P. TONNIEAU	3 rue Rémy Belleau	Tél. :
Vice-Président	P. MOREAU	12 rue Michel E de Montaigne	Tél. :
Vice-Président	P. VOIDEY	10 rue Malherbe	Tél. :
Trésorier	M. LITIERE	5 rue Neuve – 45380 CHAINGY	Tél. :
Secrétaire	J-P. GUILLOT	4 boulevard Pierre de Ronsard	Tél. :

CALENDRIER DES REUNIONS DU BUREAU.

Le Président rappelle que le bureau se réunit une fois par mois sauf pendant les vacances estivales. Ces réunions se déroulent au chalet des associations à partir de 20h30. Elles sont ouvertes à l'ensemble des co-propriétaires.

Le calendrier des réunions est le suivant :

* Mercredi 24 février 2010 ;
* Mercredi 17 mars 2010 ;
* Mercredi 21 avril 2010 ;
* Mercredi 19 mai 2010 ;
* Mercredi 16 juin 2010 ;
* Mercredi 15 septembre 2010 ;

* Mercredi 13 octobre 2010 ;
* Jeudi 18 novembre 2010 (exceptionnellement au bar de la salle Rabelais en raison du « Beaujolais Nouveau ») ;
* Mercredi 15 décembre 2010 ;

Projet d'animation pour 2010 :

Le Président présente le programme des animations prévues :

* « Les Charbons Blancs en Ch'ti » : Soirée Moule frites et spécialité du Nord, le samedi 6 juin 2010, salle François Rabelais.
* « Les Charbons Blancs en fête » (barbecue de quartier dans le square Cassandre) le dimanche 6 juin 2010.
* Participation à l'organisation des Virades DE L'ESPOIR (tracé et balisage des parcours des randonnées pédestres et VTT) le dimanche 26 septembre 2010, à la Canaudière.
* Soirée « Beaujolais Nouveau » le jeudi 18 novembre 2010, bar de la salle François Rabelais.

QUESTIONS DIVERSES :

* Monsieur VOISIN repose cette année encore une question soulevée par un copropriétaire du Clos de Corroy pour une demande d'éclairage de la piste cyclable situé le long de l'ancienne station d'épuration. Monsieur MOREAU informe que le de reconversion de la station d'épuration est toujours à l'étude. Cette demande sera étudiée dans le cadre des travaux d'aménagement.

* Monsieur GUILLOT a soulevé lors de l'assemblée générale de 2009 la demande de remplacement du revêtement des trottoirs du boulevard Pierre de RONSARD par de l'enrobé. Conformément à l'AG de 2009, Monsieur GUILLOT a organisé un sondage pour vérifier la pertinence de cette demande. Le résultat est présenté et peu probant (sur 32 résidents questionnés : 16 réponses favorables, 5 réponses défavorables et 11 abstentions). Le résultat sera transmis à la mairie.

* Un copropriétaire soulève une nouvelle fois le problème de la vitesse. Le civisme de chacun est rappelé.

* Un copropriétaire précise d'un passage piéton au droit de la piste cyclable, à l'extrémité de la rue des Carrières serait judicieux. Par ailleurs, il est signalé que le stop situé à cet endroit est régulièrement « grillé ».

* Un copropriétaire signale que régulièrement les 2 roues utilisent la rue Rémy Belleau en sens interdit.

* Un copropriétaire de la Martinière informe d'une difficulté de stationnement suite à la création d'un nouveau portail d'accès au jardin d'une maison supprimant une place de stationnement et de sa démarche auprès de la mairie. Le président rappelle que le règlement des lotissements obligeait les acquéreurs à créer 2 places de stationnement minimum sur leur parcelle (1 dans le garage et 1 autre devant le garage). Les places situées dans la rue étant des places visiteurs. Par ailleurs il rappelle que la modification de la clôture du copropriétaire incriminé a du faire l'objet d'une demande d'autorisation de travaux auprès de la mairie. Ce qui a priori a été le cas, avec une réponse favorable.

AGENDA 21 :

* Le président a tenu, cette année, à ajouter à l'ordre du jour un point d'actualité sur l'Agenda 21 afin d'accompagner la démarche entreprise par la municipalité. Monsieur VOISIN a regretté l'absence de l'élu chargé de ce dossier. Il a donc rappelé quelques points fondamentaux car nombreux sont ceux qui avait entendu le nom sans savoir ce que cela représente :
    * Un Agenda 21 pour Ormes, Qu'est ce que cela signifie ? Mettre en place un programme d'actions sur la commune qui prenne en compte tous les aspects du Développement Durable.
    * Le Développement Durable qu'est ce que c'est ? C'est gérer l'utilisation de l'ensemble des ressources pour qu'elles de s'épuisent pas. Il s'agit de tenir compte autant des aspects économiques, sociaux, culturels qu'environnementaux.
* Quelques thèmes sont abordés :
    * Gestion des déchets (collecte, récupération, valorisation)
    * Constructions peu consommateurs d'énergie en utilisant des matériaux non polluants
    * Economie d'énergie et les énergies renouvelables
    * Développement des modes de déplacement doux : vélo, pied,…
    * Développement du commerce de proximité
    * Développement de la concertation et de la participation des habitants à la vie locale
    * …

L'ordre du jour étant épuisé le Président déclare la levée de la séance et invite l'assemblée à partager la galette avec le verre de l'amitié.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en la volonté du bureau de servir l'intérêt de l'ensemble des copropriétaires.

Le Président / M. VOISIN

Certifiée conforme et véritable.